La Mairie de Paris fait suspendre l'expulsion d'un clandestin guinéen

28/09/2016 à 20h07

La mobilisation a payé. Deux semaines après l'interpellation et le placement en centre de rétention d'Abdoulaye, un étudiant guinéen sans papiers inscrit à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et menacé d'expulsion vers son pays.

Selon nos informations, son Obligation de quitter le territoire (OQT) a en effet été suspendue ce mercredi après que la mairie de Paris, par l'intermédiaire de Marie-Christine Lemardeley, adjointe à l'enseignement supérieur, à la vie étudiante et à la recherche, est intervenue auprès de la préfecture de police. "Cette obligation de quitter le territoire est suspendue le temps que le dossier d'Abdoulaye soit réexaminé", indique-t-on au cabinet de l'élue. "Nous restons très attentif sur le traitement de son cas afin qu'il obtienne un titre de séjour adapté à sa situation". Ce mercredi, sur proposition de Danielle Simonnet, conseillère Front de gauche, un vœu a également été amendé et adopté en conseil de Paris pour officialiser le soutien de la Ville à l'étudiant guinéen.

Ces derniers jours, plusieurs personnalités politiques, comme Cécile Duflot, avaient fait part de leur soutien à Abdoulaye. Elles réclamaient sa régularisation afin qu'il puisse continuer ses études. Le président de l'Université, George Haddad, avait également plaidé en sa faveur auprès de la préfecture.

LCI

Merci à **byebyeislam**